



Infos

OCT/NOV 2024



Conseil Municipal des Jeunes -
Page 3



DOSSIER

Salaires / Pénalités

Pages 4-5



illiwap



www.culoz-beon.fr

PAGE 3 ➡
Conseil municipal des Jeunes

PAGE 4-5 ➡
DOSSIER
Scolaire

PAGES 6-7 ➡
VIE LOCALE

- Nicolas POIZAT - Nouveau DGS de la commune
- Fête du Développement Durable
- Journée repas partagé au DHUDA
- Moustique Tigre
- Recensement 2025
- Concours de décorations Noël 2024
- Campagne aidants.gouv.fr

PAGE 8 ➡
VIE PRATIQUE

- Calendrier des festivités
- Etat-Civil
- Contacts mairie



Edité par la mairie de Culoz-Béon

Tel 04 79 87 00 29

FEV-MARS 2024

Tirage 2000 exemplaires

- Impression : Imprimerie GONNET
- Directeur de la publication : F. ANDRE-MASSE
- Rédaction : mairie Culoz-Béon
- Photos : mairie Culoz-Béon/Pixabay
- Conception, réalisation : mairie Culoz-Béon

Ne pas jeter sur la voie publique

Édito

Chers concitoyens et concitoyennes,

La période estivale est terminée et les vacances sont désormais derrière nous.

Une météo chaotique a accompagné notre été, malgré tout les manifestations ont pu se dérouler dans de bonnes conditions. Le feu d'artifice du 14 juillet a une nouvelle fois fait l'unanimité quant à sa qualité et sa durée. La Commune a accueilli l'arrivée d'une étape de « la France en courant » le 20 Juillet avec la première édition d'un marché artisanal. La base de loisirs a rencontré un beau succès avec une fréquentation optimum tant au niveau du plan d'eau que des différents équipements sportifs et ludiques. Nous tenons à remercier le tissu associatif et sportif de la Commune, ainsi que les services municipaux, pour leur implication dans la réussite des différentes animations.

Cela fait plusieurs semaines que les enfants, les enseignants, les parents d'élèves et les agents ont repris le chemin de l'école et nous tenons à leur souhaiter une bonne année scolaire 2024/2025. Nous souhaitons également la bienvenue à Mme Isabelle Sillon, principale du Collège Henry Dunant ainsi qu'aux nouveaux habitants de Culoz-Béon.

Les effectifs sont stables et correspondent aux prévisions, mais il a fallu néanmoins réorganiser les classes à l'école primaire Milvendre à Culoz, suite à la fermeture d'une classe, les arrivées en CP ne compensant pas les départs en 6ème. Durant l'été, la cour de l'école Milvendre a été transformée en oasis de verdure, avec des équipements permettant d'offrir aux élèves et aux enseignants un cadre idéal pour l'apprentissage en plein air, et des îlots de fraîcheur. D'autres aménagements sont encore prévus afin de finaliser ce projet qui allie nature, éducation et engagement communal.

Les écoles primaire Milvendre et élémentaire de Béon ont été rééquipées en matériel informatique, pour pallier à la vétusté et aux conséquences du cambriolage de 2023 à Culoz.

Vous constatez tous au quotidien que nous vivons des temps compliqués et que l'avenir peut paraître incertain. Mais l'intérêt public continue de guider nos actions au service de la population et reste le moteur de nos décisions.

Bel automne à toutes et tous avec des perspectives meilleures pour mener à bien les engagements de chacun.

L'Adjointe au maire déléguée aux affaires scolaires
Isabelle MORLOTTI



Actus / Le Conseil municipal des jeunes (CMJ)

Le CMJ, ça sert à quoi ?

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) qui existe depuis 2020, permet aux jeunes du CM1 à la 6ème, de participer activement à la vie de leur ville.

C'est un lieu d'apprentissage à la citoyenneté où l'on prend des décisions, où l'on mène des projets en lien avec la jeunesse. Faire partie du CMJ, c'est le moyen de s'exprimer et ainsi d'être le relais auprès de l'équipe municipale.

Le 4ème Conseil municipal jeunes prendra ses fonctions courant du mois de novembre lors de son installation par Monsieur le Maire. Il est composé de jeunes issus des classes de CM1, CM2 et 6ème qui ont été élus par leurs camarades.

Qui fait partie du CMJ ?

Un Maire et 3 adjoints issus du CMJ sont élus et participent avec les autres membres de ce conseil aux commissions suivantes :

- Environnement
- Sports, Loisirs, Culture et Animations
- Scolaire – Bien Vivre Ensemble

Le CMJ est établi pour une durée de 3 ans.

Les missions du CMJ

Le Conseil municipal des jeunes a pour objectif d'associer les élèves à la vie de la commune afin qu'ils apportent leurs points de vue et leurs idées sur les projets actuels ou futurs de la commune.

Depuis 2021, ils ont participé aux concours d'illuminations, ils ont apporté leur idées concernant l'aménagement du plan d'eau et la réalisation du sentier des cascades de la Magnine.

Les élections des élèves de CM1 de l'école Milvendre de Culoz ont eu lieu le jeudi 18 octobre 2024.

Ont été élus les élèves suivants :

- Milan BARBOSA
- Mattei LONGE
- Maëlle PERRAUDIN
- Mina THIBAUT

Souhaitons leur bienvenue parmi nous et bonne intégration dans ce Conseil municipal des jeunes.

Le Conseil d'installation aura lieu le 5 novembre 2024.





Dossier / Aménagement de la cour de l'école Milvendre Culoz

Durant l'été, l'école élémentaire Milvendre a bénéficié d'une belle transformation dont l'objectif était de végétaliser et désimperméabiliser une partie de la cour afin de créer un espace plus agréable et respectueux de l'environnement.

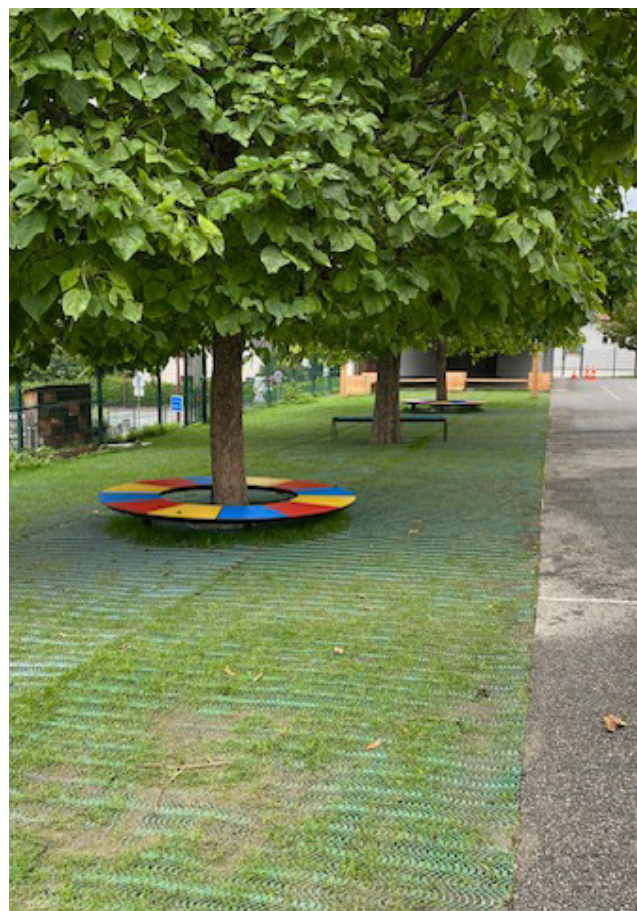
Cet ambitieux projet porté par deux enseignantes a permis à la cour de récréation de bénéficier d'un revêtement evergreen, posé sur une surface décaissée et stabilisée, pour laisser pousser le gazon à travers. Ce matériau augmente la résistance au sol, face aux passages fréquents des élèves, combinant esthétique et durabilité, et répondant parfaitement aux besoins d'une école.

Une structure en bois et des bancs colorés autour des arbres ont été installés pour offrir un cadre idéal à l'apprentissage en plein air et renforcer le lien des élèves avec la nature, en créant des îlots de fraîcheur.

Les élèves, en particulier les éco-délégués, ont été activement impliqués dans ce projet innovant, en partageant leurs idées pour l'aménagement.

La collectivité est venue en soutien à ces initiatives par l'achat d'accessoires tels que brouettes, gants et râteaux, et en finançant cette phase du projet, à hauteur de 45 000 €, un dossier de demande de subventions étant en cours de validation. Les agents techniques du service espaces verts sont également intervenus sur les travaux.

Une deuxième phase d'aménagements est prévue afin de mettre à disposition des élèves un espace pédagogique encore plus propice aux échanges.





Dossier / Effectifs des écoles 2024/2025

ECOLE MATERNELLE CULOZ

Les effectifs 2024/2025 pour l'école maternelle de Culoz sont de 88 élèves



ECOLE MILVENDRE CULOZ

Les effectifs 2024/2025 pour l'école Milvendre de Culoz sont de 180 élèves



ECOLE DE BEON

Les effectifs 2024/2025 pour l'école de Béon sont de 31 élèves



Restauration scolaire

En raison d'une forte fréquentation et sous l'impulsion de la Commission Scolaire, présidée par Isabelle MORLOTTI, 2ème adjointe en charge des Affaires Scolaires, le Conseil municipal de Culoz-Béon du 16 juillet 2024 a pris une délibération afin de lancer une étude relative à la possibilité d'extension du restaurant scolaire. L'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain a été missionnée en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage pour travailler la faisabilité de ce projet.

Territoire Educatif Rural

Avec la rentrée le projet Territoire Educatif Rural (TER), que nous avons évoqué dans le précédent Culoz-Béon Infos, est entré dans sa phase de réalisation.

Un TER réunit les représentants de la Sous-Préfecture, des communes (Maires) et de l'Education Nationale (IEN et Principale du Collège). Les axes de travail ont été définis dans la convention signée.

Fonctionnement général : L'Etat attribue des fonds à l'Education Nationale et ces fonds sont redistribués à des associations, des structures, des achats et des partenaires. L'établissement (collège) reçoit les fonds et exécute la dépense publique. Le conventionnement avec les associations et les différentes structures est obligatoire. Les subventions peuvent être réparties dans 3 domaines : pédagogie 2nd degré, pédagogie 1er degré et Vie de l'élève. **L'enveloppe de 30 000€** par an sur 3 ans n'est pas libre d'utilisation, elle sera demandée au fur et à mesure des projets et affectée à la ligne de budget correspondante.

Comité de pilotage : composé de la Principale du collège, de l'IEN et des représentants des communes signataires de la convention, il se réunira 1 fois par an (le premier s'est réuni en juin) pour faire le bilan des actions et retravailler les orientations si besoin.

Comité technique : Il aura vocation à recevoir les propositions, les étudier au regard des axes de travail définis, les mutualiser au besoin. Il se réunira 3 fois par an (le prochain aura lieu le 5 novembre) pour valider les projets et faire des choix le cas échéant. Il sera pertinent qu'il y ait des représentants des écoles, en fonction des projets portés.

Souhaitons une pleine réussite aux actions menées grâce au TER pour l'avenir des élèves de la maternelle au collège !

Nicolas POIZAT, nouveau DGS de la commune de CULOZ-BEON

Nicolas POIZAT est, depuis le 2 septembre 2024, le nouveau Directeur Général des Services (DGS) de la commune de Culoz-Béon.

Il succède à Sébastien VALLA, qui a occupé ce poste de 2012 à 2024.

Un bac+5 en droit public et sciences politiques en poche, Nicolas POIZAT intègre la fonction publique en 1996. Il commence alors sa carrière dans la Mairie de Bonneville (74) comme Secrétaire général adjoint. En 1998, il devient Directeur général des services de Reyrieux (01) avant d'occuper le même poste à La Balme de Sillingy (74) à compter de 2001.

Puis de 2006 à 2024, il occupe le poste de Directeur général des services de Rumilly (74).

Passionné de gestion locale et d'aménagement urbain, Nicolas POIZAT aime porter les projets en travaillant en équipe, dans l'échange, avec toujours en ligne de mire la notion d'intérêt général et l'expertise de terrain.

Pour lui, « le DGS d'une commune telle que Culoz-Béon, à l'interface entre les élus et les services, doit à la fois être dans la stratégie et le managérial tout en intervenant dans l'opérationnel. Il doit être force de proposition pour finaliser la transformation de l'administration de cette commune nouvelle en vue d'accompagner le projet politique des élus et d'offrir un service public municipal de qualité, dans un cadre budgétaire de plus en plus contraint. »

Une promesse que le nouveau DGS va pouvoir mettre très rapidement en pratique avec, notamment, le projet de rénovation du centre-ville, porteur selon lui d'une transformation et de l'embellissement de Culoz-Béon.

Fête du Développement Durable au collège

Le jeudi 30 mai dernier, les élèves et les adultes du collège ont participé à la Première « fête du développement durable » du collège Henry Dunant.

Pendant une heure et demie, les élèves munis d'un « passeport du développement durable » ont circulé dans différents stands pour :

- agir pour le développement durable dans l'établissement : trier et montrer les vêtements oubliés, participer à une Cleanwalk dans le collège, utiliser une caméra thermique pour chercher les déperditions de chaleur des bâtiments ;
- découvrir les engagements du collège dans le développement durable : le lombricomposteur et le jardin de permaculture, l'opération « sauvages de ma rue », le tri des déchets à la cantine...
- s'amuser et réfléchir entre copains avec des jeux de société ou quizz sur la consommation électrique, les principes du Développement Durable, le harcèlement scolaire et l'égalité filles/garçons.

Journée Repas partagé au DHUDA

La journée portes ouvertes du 27 mai, au DHUDA, où tous les habitants de la commune étaient conviés, a permis aux résidents de faire découvrir des plats typiques de leurs pays d'origine.

Les enseignants, membres de la Croix Rouge de Culoz-Béon, ainsi que les pompiers, élus, des membres du CCAS qui donnent des cours de français, étaient présents à ce moment de partage ...

Une animation autour de questions réponses sur l'accueil des demandeurs d'asile a également été organisée.



Moustique Tigre

L'Entente Intercommunale de Démoustication (EID) Rhône-Alpes est un établissement public qui a pour principale mission de lutter contre la prolifération des espèces de moustiques nuisantes pour l'homme. Financée par des départements et des communes en région Auvergne-Rhône-Alpes, l'EID Rhône-Alpes mène des actions de lutte contre la prolifération des espèces de moustiques aussi bien dans les zones naturelles que dans les zones urbaines.

En tant que particulier, vous avez la possibilité d'adresser une demande d'expertise. Ainsi, les agents de l'EID viendront à votre domicile, pour vous aider à repérer les endroits où le moustique tigre peut se développer, et vous apporteront leurs conseils en vous indiquant les bons gestes à mettre en place pour limiter la prolifération de ce moustique.

Plus d'info sur : <https://www.eid-rhonealpes.com/>





Recensement de la population 2025

Début 2025, notre commune réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier 2025.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

***Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 22 janvier 2025 ?
Contactez la commune : 04 79 87 15 09.***

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter : 04 79 87 15 09

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr

Concours de décorations - Noël 2024

Pour la quatrième année et dans le cadre des fêtes de fin d'année la commune organise le concours des illuminations et décorations de Noël.

Celui-ci a pour but de donner aux fêtes une ambiance féérique et lumineuse, et de sélectionner et récompenser l'investissement et l'implication volontaires des résidents dans la décoration de leur habitation.

La participation à ce concours est gratuite et exclusivement réservée aux habitants de la commune de Culoz-Béon.

Trois catégories : commerces, maisons individuelles, appartements.

Des bons d'achat seront remis aux lauréats de ce concours.

***règlement et inscriptions sur www.culoz-beon.fr
On compte sur votre participation active ! Bonne chance***



Campagne aidants.gouv.fr

Un aidant sur deux en France s'ignore : le Service public de l'autonomie et le ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités lancent une campagne nationale pour rendre visibles et accompagner les aidants. L'objectif de cette mobilisation est de sensibiliser à l'importance du rôle des aidants tout en leur facilitant l'accès à l'information et aux aides disponibles.

***Des dispositifs existent pour soutenir les aidants :
<https://aidant.gouv.fr>***





Calendrier des festivités (nov-dec)

- 02 novembre 2024 : fête du Jeu C'est qu'1 Jeu Salle le Phaëton
- 09 novembre 2024 : bourse aux skis Salle le Phaëton
- 10 novembre 2024 : vente de diots Place du Four
- 16-17 novembre 2024 : salon du bien être Salle le Phaëton
- 30 novembre 2024 : repas dansant Foot Salle le Phaëton
- 1er décembre 2024 : vente tartiflette Foot Béon stade des Rousses
- 07 décembre 2024 : Landaize en fête
- 15 décembre 2024 : Concert à l'église Chorale Bel Air

Contacts mairie

Mairie Culoz-Béon	Espace enfance
46 rue de la mairie	Allée du Parc
04 79 87 00 29	04 79 87 76 79
mairie@culoz-beon.fr	espace-loisirs@culoz-beon.fr
lun au vend 9h 12h	Médiathèque
mar jeud 14h 17h30	30 av Antonin Poncet
	04 79 87 06 98
Mairie déléguée Béon	
2 rue du Clusy	mediatheque@culoz-beon.fr
04 79 87 04 33	
lun jeud 9h 12h 14h 18h	
Espace petite enfance du Colombier	
Allée du Parc	
04 79 87 79 03	
multiaccueil@culoz-beon.fr	

Etat-Civil (juin-oct 2024)

> Mariage

David AZOULAY - Nelly MIAS le 22 juin
Nicolas FERNANDEZ - Amélie Edwige Suzy LE GOFF le 29 juin
Laurent Marcel SAULNIER - Geneviève Henriette PRIOLIO le 06 juillet
Jonathan EXCOFFON - Angélique AUDERGON le 13 juillet
Eric Marcel MOISY - Claire Marie Odile BRUNIN le 5 octobre
Aliaksandr SERHIYEVICH - Tatsiana GABRIEL le 12 octobre
Gaylord Pascal Gaëtan GONGUET - Charlotte Florine LAFONTAINE le 26 octobre 2024

> Décès

Giusseppe TROIANO le 13 juin
Didier Robert OUDOT le 14 juin
Guy MICHELI le 21 juin
Romuald JURKOWSKI le 29 juin
Monique Alice JEAN-PROST (épouse NAILLE) le 15 juillet
Jean MARSAL le 17 juillet
Gérard CLERC le 17 juillet
Jacques Jean Paul DRAPIER le 17 juillet
Jean-Claude André LEISERING le 19 juillet
Madeleine Lucienne Anthelme Hélène COCHONNAT (épouse BAUD) le 22 juillet
René Robert MEUNIER le 24 juillet
Francis Camille Emile CHAUDET le 28 juillet
Chantal Ghislaine Suzanne SANEJOUAND (épouse OWCZARSKI) le 3 août
Odette RUIZ (épouse NOUGIER) le 18 août
Ida Paulette PEIGAT (épouse DRUET) le 7 septembre
Philippe BARTOLINI le 25 septembre

> Naissances

Teyssa Miquelina CORREIA DOS PRAZERES le 28 juin
Thomas CHESSERET le 11 juin
Mohamed-Lyed AGHERBI le 2 juillet
Souleyman AMBARKI le 4 juillet
Hayden Pierre Fabrice SANDRAZ MONANGE le 7 juillet
Mariam SAVANE le 29 juillet
Djeneba KONYATE le 31 juillet
Laye Seydou CAMARA le 19 août
Ava GONGUET le 12 septembre
Ethan Ange DIANE le 14 septembre

S'informez

Illiwap

Téléchargez l'application Illiwap gratuitement et recevez sur votre smartphone toute l'actualité de la commune et des alentours !

Site internet

www.culoz-beon.fr

est le site officiel de la mairie. Il vous sera utile afin de connaître les dernières actualités, et tous renseignements utiles

Facebook !

Venez rejoindre les abonnés de la page officielle de la mairie sur facebook. Vous serez informé régulièrement sur ce qui se passe sur la commune !

Panneaux

2 panneaux, un à Culoz et un à Béon...
Très utiles pour diverses informations